



A Orvault, le 2 juillet 2020

Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire : 500 M€ de prêts, des mécénats et de nombreuses mesures pour accompagner la reprise économique

Pour accompagner la reprise des entreprises et des professionnels :

- **Optimiser la trésorerie** : lancement depuis le 16 juin 2020, d'une nouvelle solution digitale (Flash Factures). Cette solution d'affacturage simple, rapide et 100% digitale est réservée aux professionnels et aux entreprises avec un chiffre d'affaires allant jusqu'à 5 M€ (y compris les professions libérales et les autoentrepreneurs), avec un besoin ponctuel.
- **Accélérer la mise en œuvre de solutions e-commerce** : grâce une solution qui permet d'encaisser des paiements par carte bancaire sur les sites de e-commerce.
- **Favoriser le sans contact** : mise en place d'une gamme adaptée de TPE (terminal de paiement mobile) avec 3 mois offerts sur la location, majorés de 100 euros.
- **Fidéliser les clients** : CE Boost FID est un programme de fidélité personnalisé, qui permet de développer la fréquence de visite des clients, d'analyser leurs habitudes d'achat et de leur envoyer des offres personnalisées par email et/ou SMS. Tout repose sur le terminal de paiement électronique (TPE) et la carte bancaire du client devient sa carte de fidélité.
- **Sécuriser la gestion et les opérations courantes** : un nouveau logiciel sécurisé et sans installation (PULCEO) permet une vision globale sur la gestion des paiements, les encaissements et les comptes détenus dans toutes les banques via une même et unique solution.

Pour soutenir les artisans :

- **Pour les artisans et leurs familles** : la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire a décidé de verser 50.000 euros à chacune des deux chambres régionales de métiers et de l'artisanat de Bretagne et des Pays de la Loire, **soit un total de 100.000 euros**. Ces sommes sont destinées à être reversées par les chambres consulaires aux familles des artisans durement touchées par la crise sanitaire actuelle. Ainsi, plus de 500 bons de soutien de 200 euros sont distribués. En complément, les 485 400 sociétaires de la banque mutualiste seront invités fin septembre à offrir tout ou partie de leurs intérêts aux parts sociales. Pour chaque euro offert par les sociétaires, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire abondera d'1 euro supplémentaire.

Pour apporter une réponse aux entreprises en difficultés :

- **Entreprises en difficultés** : la Banque de l'Orme a été créée en 2019 par la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire. Elle compte 80 clients à ce jour. Elle apporte aux entreprises en

La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire c'est...
1,6 million de clients, 532 000 sociétaires et 2 850 collaborateurs
387 agences et 15 centres d'affaires. Dirigeants : Christophe Pinault
(Président du Directoire), Marie Namias (banque de détail), Francis Delacré
(finances), Mathieu Réquillart (banque de développement régional) et Yann
Le Gourrierec (en charge des ressources).

Contacts presse :
laurence.renaud@cebpl.caisse-epargne.fr
06.15.96.39.24
Romain.bailbe@cebpl.caisse-epargne.fr
06.68.52.52.82

procédure collective, les conseils et les services bancaires sur-mesure, nécessaires à la poursuite et au redressement de leur activité. Son action couvre toute la période difficile de l'entreprise : sauvegarde et redressement judiciaire, plan de continuation, liquidation judiciaire avec poursuite d'activité.

- **Pour les entrepreneurs en post-liquidation** : nouveau mécénat de 30 000 € à l'association 60 000 rebonds qui accompagne les entrepreneurs en post-liquidation pour rebondir dans un nouveau projet professionnel.

Pour les étudiants et les apprentis :

- **La gratuité des cotisations des assurances Multirisques Habitations et Santé en 2020** pour tous les jeunes de moins de 29 ans qui souscriront un nouveau contrat.
- **Le remboursement de 3 mois de leur Assurance Multirisques Habitations jeunes** en cours pour les assurés de la Caisse d'Épargne
- **L'octroi d'un prêt étudiant jusqu'à 5 000 euros à 0%** (sans frais de dossier) assorti d'une période de différé total pouvant aller jusqu'à 60 mois
- **Le report d'échéances ou le report de la mise en amortissement de leur crédit étudiant** en cours, sans frais et à tout moment

Pour soutenir la culture et le sport :

- **Tous les engagements en mécénat et sponsoring ont été maintenus, quels que soient les reports ou annulations liés à la crise sanitaire.** En 2019, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire a consacré **3,39 M€ à la RSE** (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

Les dispositifs pendant la crise :

- **Le Prêt Garanti par l'Etat : PGE** : la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire a signé le 1^{er} PGE du Groupe BPCE dès le 26 mars. A ce jour, plus de **3 130 PGE** ont été accordés pour un montant de **503 millions d'euros** ;
- Le report des échéances : **plus de 8 050 reports d'échéances traités.**
- **90% des agences réparties en Bretagne et Pays de la Loire** ont continué de fonctionner avec des horaires aménagés, tout en veillant à la sécurité des clients et des collaborateurs.
- Continuité de services également en fonction Support grâce à une réorganisation immédiate (répartition des équipes sur sites différents et télétravail) et mise en place d'équipes de renfort pour traiter les demandes clients spécifiques à la crise.
- **Dons de 100 000 masques** répartis dans les hôpitaux des 9 départements de son territoire.

La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire c'est...
1,6 million de clients, 532 000 sociétaires et 2 850 collaborateurs
387 agences et 15 centres d'affaires. Dirigeants : Christophe Pinault (Président du Directoire), Marie Namias (banque de détail), Francis Delacre (finances), Mathieu Réquillart (banque de développement régional) et Yann Le Gourrierc (en charge des ressources).

Contacts presse :
laurence.renaud@cebpl.caisse-epargne.fr
06.15.96.39.24
Romain.bailbe@cebpl.caisse-epargne.fr
06.68.52.52.82